



DHG : MOBILISATIONS DANS LE 92 DEPUIS LE 27 JANVIER Rassemblement le 16 février devant la DASEN

Les organisations syndicales SUD, CGT, FO et SNES-FSU ont appelé au rassemblement à l'initiative de la FCPE 92 ce mercredi 16 février devant la direction académique pour exiger la satisfaction des revendications des établissements mobilisés. Une centaine de personnes représentant une dizaine d'établissements étaient présentes. Les organisations syndicales SUD, CGT, FO et SNES-FSU ont été reçues par le secrétaire général de la DASEN.

Depuis fin janvier, coordonnés ou par vagues, des dizaines d'établissements se mobilisent dans tout le département : motions, alertes médiatiques, conférence de presse, rassemblements à la DASEN et au ministère, grèves massives et reconductibles avec le soutien systématique des parents d'élèves.

Les personnels des établissements font part de leur incompréhension voire de leur colère face au démantèlement du service public d'éducation dans les Hauts-de-Seine :

- disparition des options,
- suppression des dédoublements qui ne permettront plus le travail fin nécessaire,
- augmentation des effectifs par classe dans beaucoup d'établissements du second degré alors qu'il est admis que c'est contre-productif.

Les personnels disent ne pas disposer de suffisamment de moyens pour faire correctement le travail qui leur est confié. Contrairement à l'attention particulière que la direction académique lui aurait portée, l'éducation prioritaire est la grande perdante de cette déclinaison des suppressions de postes décidées par le ministère.

Les parents d'élèves, présents dans toutes les mobilisations et qui étaient reçus avant les organisations syndicales, dénoncent une dégradation du service public qu'ils observent depuis plusieurs années.

Les organisations syndicales SUD, CGT, FO et SNES-FSU refusent que des enseignants perdent leur poste ou se voient imposer des compléments de service quand leurs collègues seront surchargés de travail, dans des conditions dégradées, avec les deux heures supplémentaires imposables.

Elles ont demandé que les 0,8% de marges conservés par la DSDEN 92 pour les ajustements de juin soient immédiatement répartis entre les établissements qui en formulent le besoin et qu'une rallonge soit demandée par la DASEN au ministère afin de garantir un service public d'éducation de qualité.

Les réponses du secrétaire général de la DASEN 92 ne sont pas satisfaisantes :

- Des ajustements ont été faits au cas par cas, certains établissements ayant récupéré quelques heures.
- La DSDEN conservera la marge comme prévu pour les ajustements de juin et septembre.
- Les revendications et les mobilisations sont remontées au rectorat, mais la DASEN refuse d'indiquer si elle demandera l'abondement de l'enveloppe départementale.

Les organisations syndicales SUD, CGT, FO et SNES-FSU appellent à poursuivre les mobilisations et initiatives à la rentrée de mars. Elles appellent à élargir la contestation aux autres départements également touchés par la politique ministérielle. Elles demandent au ministère une rallonge de moyens pour les établissements du 92.